

ANALYSE (du grec analysis, = action de résoudre), décomposition d'un tout en ses parties; exercice essentiel de toute éducation musicale qui consiste à étudier une œuvre pour en distinguer les divers composants (ou → paramètres musicaux) que l'on examine séparément : → forme, → structure, → tonalité, → thème, → mélodie, → rythme, → harmonie, → orchestration, → dynamique, → agogique, etc. Le but de l'a. n'est pas de décomposer une œuvre musicale en une série de statistiques portant sur les intervalles, les accords, les durées, etc., mais d'aboutir à l'explication de la fonction du détail dans l'ensemble et, au-delà, à une meilleure compréhension de l'œuvre, de son but esthétique et de son sens profond (→ herméneutique). Aussi l'a. est-elle inséparable de la synthèse sous la forme de la → critique et de l'→ interprétation, qu'elle soit pratique ou conceptuelle. Dans l'enseignement traditionnel de la musique, principalement basé sur les périodes classique et romantique, l'a. musicale a été longtemps réduite à l'étude de la forme et de l'harmonie tonale, dont les règles étaient fréquemment prises pour des lois impératives. Au xx^e s. l'ouverture de la connaissance à toute l'histoire de la mus. occidentale, à des musiques contemporaines détachées d'une tradition étroitement conçue, aux musiques des civilisations non européennes et, grâce à la survie de peuplades primitives, à celles des cultures préhistoriques, a considérablement étendu le champ et les méthodes de l'a. musicale. Les notions d'historicité des styles et de relativité des règles de la composition font partie de la conception moderne des œuvres du passé. C'est ainsi que l'a. musicale doit désormais tenir étroitement compte 1^o du stade de développement auquel appartient le phénomène musical considéré, 2^o du système auquel il appartient, 3^o du style et des règles qui lui sont propres, enfin 4^o de son projet esthétique. A ce prix l'a. musicale permet « de repenser l'œuvre écrite, donc de la comprendre en ses moindres détails, en retrouvant la mentalité même de l'auteur qui l'a écrite, inséparable de son époque, de ses tendances... » (J. Chailley). — L'étendue de la pratique musicale et de la curiosité au xx^e s. a entraîné récemment le développement rapide de la littérature musicale consacrée à l'a. des œuvres marquantes du passé et du présent (voir Bibliographie). Dans un sens dépourvu de rigueur, on donne le nom d'a. aux textes de présentation insérés dans les programmes imprimés de certains concerts ou placés sur les pochettes des disques.